United Nations

SECURITY **GOUNCIL**

2.

Nations Unies

CONSEIL DE SECURITE

UNRESTRICTED

s/471/Add.1 12 août 1947 FRENCH ORIGINAL : ENGLISH

AMENDEMENTS AU PROJET DE RESOLUTION AUSTRALIEN, PROPOSES PAR LES ETATS-UNIS (document S/471/Add.1)

- Ajoutor, à la fin du paragraphe 2 : "et violations de frontière le long des frontières gréco-albanaise, gréco-yougoslave et gréco-bulgare."
- Ajouter, à la fin du paragraphe 4: "En attendant la désignation de ces observateurs par le Conseil et leur arrivée sur les lieux, le Groupe subsidiaire de la Commission d'enquête est chargé de faire rapport au Conseil sur la façon dont les parties intéressées se sont conformées à cette décision."

